



**Communiqué de presse**  
**Pour diffusion immédiate**

## **Le programme de récupération des batteries de véhicules électriques proposé au Québec est-il écologique et/ou économique ?**

**Saint-Jérôme, le 6 juillet 2023** — La semaine dernière, *Appel à recycler* au nom de certains constructeurs de véhicules participant à la récupération des batteries de véhicules électriques (VE), a émis un communiqué pour annoncer [RecuperationdesBatteriesVE.ca](http://RecuperationdesBatteriesVE.ca), un programme pour la récupération des batteries de véhicules électriques (VE). À la suite de cette annonce, l'Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions (ARPAC) tient à souligner qu'elle a fait une offre de partenariat aux constructeurs automobiles présents au Canada pour *Le Programme de récupération des batteries de véhicules électriques (VE)* en octobre 2021; offre que les constructeurs n'ont pas retenue.

Il semble que certains fabricants de véhicules électriques ont décidé de créer une filière parallèle à l'industrie du recyclage des véhicules qui existe déjà au Québec et au Canada, pour la gestion des véhicules électriques en fin de vie. L'ARPAC s'interroge à savoir si cette façon de faire est écologique et/ou économique pour les fabricants, à savoir si un programme de *responsabilité élargie des producteurs (REP)* serait mieux adapté à la réalité.

L'industrie du recyclage des véhicules automobiles existe depuis plus de 100 ans au Québec et l'infrastructure pour prendre en charge les véhicules électriques existe déjà depuis l'apparition des véhicules hybrides Prius et Insight au Québec en 2000, il y a de cela 23 ans.

Retirer une batterie d'un véhicule électrique requiert des compétences particulières et des outils spécifiques pour effectuer le travail de façon sécuritaire. Transporter des batteries de véhicules électriques qui contiennent des matières dangereuses d'un endroit à un autre et manipuler des batteries de centaines de kilos requièrent l'utilisation de véhicules adaptés pour le chargement et le transport. L'ARPAC et ses membres détiennent ces compétences.

### **À propos**

L'Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions, l'ARPAC, fondée en 1971, regroupe 72 membres qui sont présents dans toutes les régions du Québec. [www.ARPAC.org](http://www.ARPAC.org)

### **Pour plus d'information**

François Crête  
Vice-président  
Le Cabinet de relations publiques NATIONAL  
[fcrite@national.ca](mailto:fcrite@national.ca)

514-497-3764

Pierre Robitaille  
Président du conseil d'administration  
Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions (ARPAC)  
514-838-4145